

Le Poteau

Pour ce qui concerne les bornes frontières de la région du Poteau, et même de toute la zone frontière du Jura vaudois, on s'en référera au texte extrêmement bien documenté d'Olivier Cavaleri, Histoire de bornes, Slatkine, 2011. Nous serons quitte ainsi de redonner des explications d'importance sur toute la problématique engendrée par la délimitation des territoires.

Disons grosso-modo pour ces bornes, que vous aviez d'un côté l'ours bernois, plus tard l'écusson du canton de Vaud, et de l'autre la fleur de lys. Des dates sont gravées dans la pierre, en général sur le côté, et notamment celle de 1824 qui semble avoir surclassé toutes les autres, car il faut comprendre que la plupart de ces bornes sont antérieures au XIXe siècle. Certaines restent dans un bel état, d'autres par contre se dégradent en vertu de ce principe que le temps n'épargne rien, et même pas les beaux cailloux.

Le Poteau, lieu mythique. Là où en particulier purent se rencontrer durant toute la période de la dernière guerre, nos soldats et douaniers avec les militaires allemands. Les photos sont nombreuses qui témoignent de cette étrange situation où l'on ne se fait certes pas la guerre, mais où le passage est soit interdit soit extrêmement réglementé.

Le Poteau devrait être soumis prochainement à une belle revitalisation grâce à l'initiative de Dominique Bonny, des Charbonnières, qui aime le coin, mais en même temps trouve sans doute que son état de vétusté mérite que l'on fasse quelque chose. Les murs de pierre sèche en particulier sont dans un triste état. Espérons que le canton de Vaud, propriétaire des lieux, sera sensible à cette initiative et pourra même contribuer financièrement à ce qu'elle aboutisse.

Il y aurait beaucoup plus à dire du Poteau. Réservez pour l'heure nos propos à quelques vieux cailloux que l'on y trouve, et surtout à quelques-unes de ces vieilles bornes. Photos prise ce vendredi 9 avril 2021, sauf exception signalée.



La cabane du Poteau ne vous accueille qu'à moitié, car si le local de fartage, au vent, est ouvert, les deux autres pièces sont fermées. La construction de cette cabane est de 1920.



Venant de Mouthe, nous arrivons bien sur le canton de Vaud.



Roulez feux de croisement allumés.



Le tout respire la misère. Tiens, une dernière borne.



Cabane frontière côté français. Un arbre était tombé récemment sur le toit de ce refuge. On voit encore les traces de l'événement sur les tôles.



Fermeture totale de la frontière – photo du 21 avril 2020 – pour cause Covid 19. Guérite suisse à droite.





Borne d'angle 95, face aux Champs Charbonnet.



Borne 96.



Le joli territoire des Champs Charbonnet, embumentés propre en ordre ce printemps 2021. Ca va pousser !

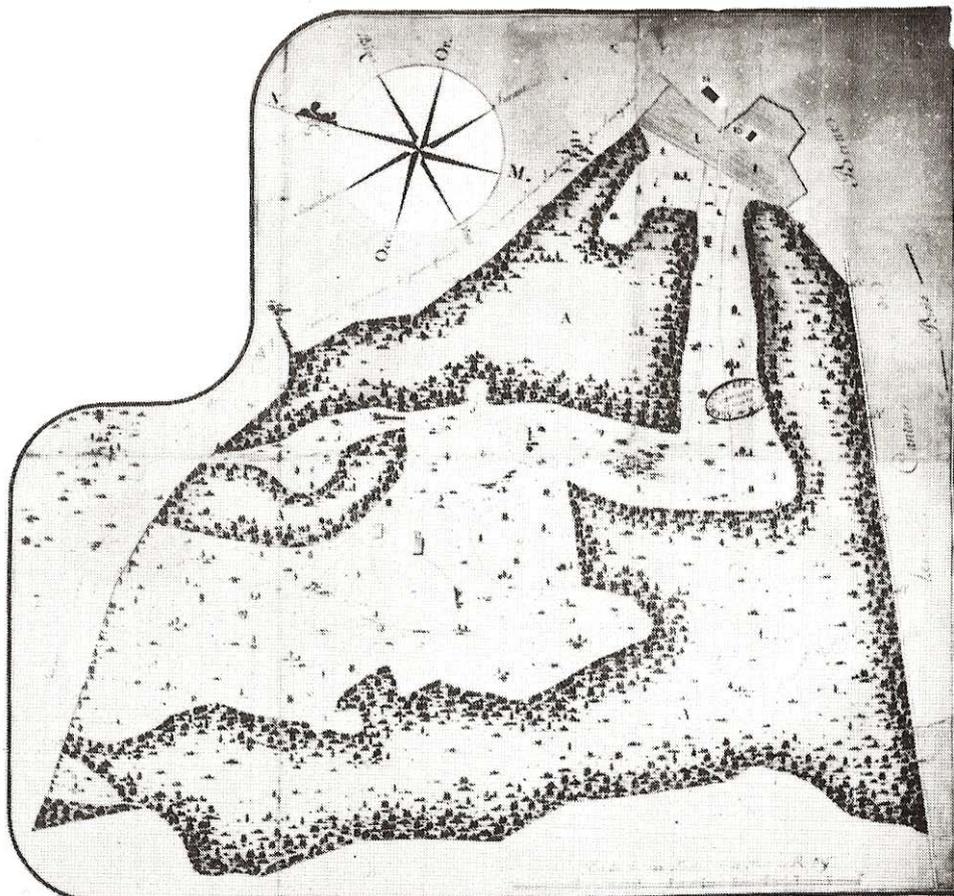


Plan du chalet Landoz (1769) avec indication du contenu du domaine :

1. <i>Champ Chardonnet</i>	10 arpents	5 perches
2, 3, 6, 9, 12. <i>Nouveaux essarts</i>	55	38
1-5, 11. <i>Anciens essarts</i>	103	10
6, 7. <i>Prés</i>	7	75
<i>Bois en nature</i>	263	75
13. <i>tranchée de 24 pieds de largeur entre la terre de Mouthe et le canton de Berne.</i>		
14. <i>Chalet de sieurs Thomasset, canton de Berne.</i>		
15. <i>Chalet de Sr. Jouffroy dit au Champs Chardonnet.</i>		
18-20. <i>Chemin.</i>		
21. <i>Chalet de Landoz.</i>		

Le domaine appartient à Pierre-Simon Jouffroy, de Sarrageois.

(Archives dép. Doubs 1 Fi 656) (cl. J.C. ROUGEOT)



Les Champs Charbonnet sont tout en haut, avec la présence d'une grange ou chalet. Ce bâtiment devait se trouver à la position actuelle du couvert.

Les problèmes de limites territoriales sont notamment esquissés dans les documents suivants de l'ouvrage : *Annales de l'Abbaye du Lac-de-Joux de Gingins-La-Sarra, 1842* :

p. 443 LXXXIX *Bornage de la Grand'Combaz, rière la paroisse du Lieu, dans la Vallée du Lac-de-Joux, d'avec la Bourgogne. Anno 1624.*

p.467 à 476. *CI. Extrait des délimitations de la souveraineté de Berne d'avec la Bourgogne, des années 1648, 1715 et 1716.*



Petite borne de l'angle. Le mur cout de là droit contre le Petit Risoud, avec dans la côte, la borne mythique no 103.



Borne de l'angle, no 97 sans doute.

La borne à Raoul !

Il s'agit tout simplement de la no 103. On lit dans l'ouvrage de Cavaleri cité plus haut :

Depuis la borne 102, le mur frontière grimpe sur le Crêt Charbonnet où trône la magnifique borne no 103 de 1649 avec le lion de Franche-Comté parfaitement conservé. Il vaut la peine de s'arrêter quelques instants pour admirer ce fabuleux témoin du passé que la forêt a si bien protégé.



Emblème héraldique
Le Lion Franche-Comté
et Royaume d'Espagne
rattache à la Bourgogne
- en 1649



Raoul Meylan, ancien pisteur pour le tourisme pédestre, admire « sa » borne no 103.



Ce jour-là ils étaient au moins deux !

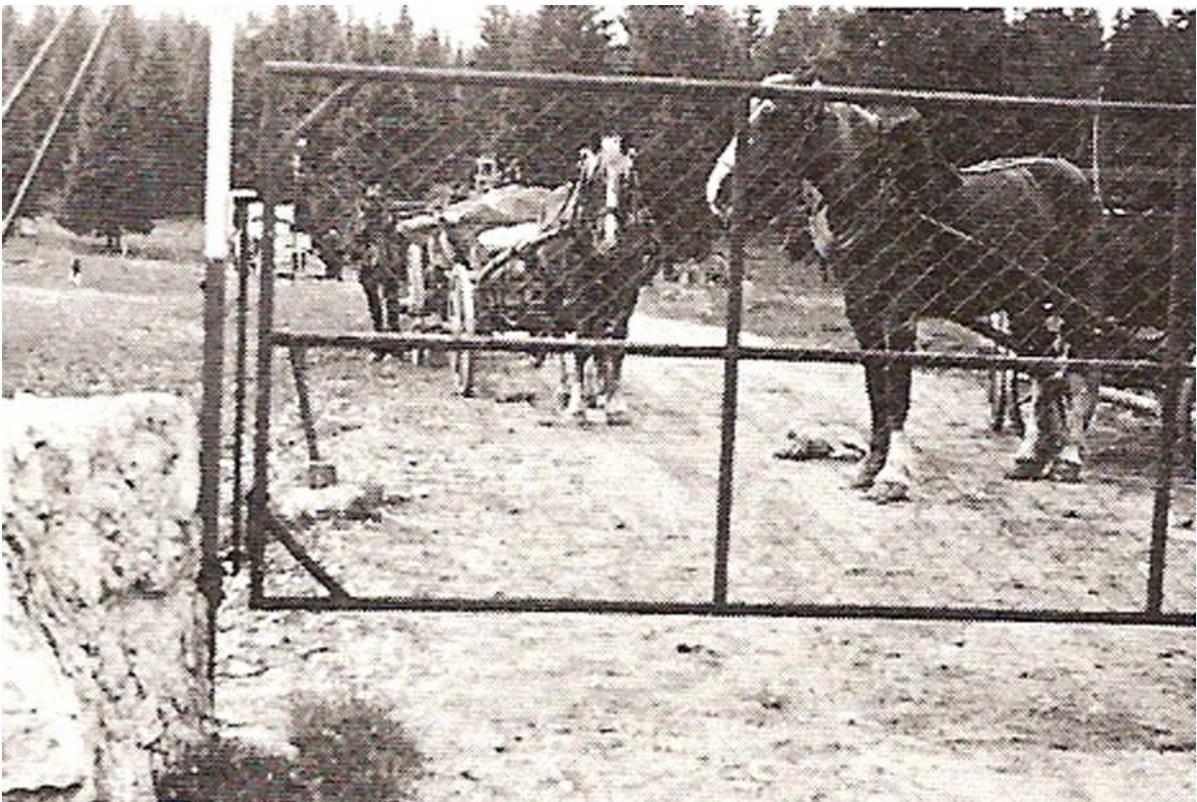


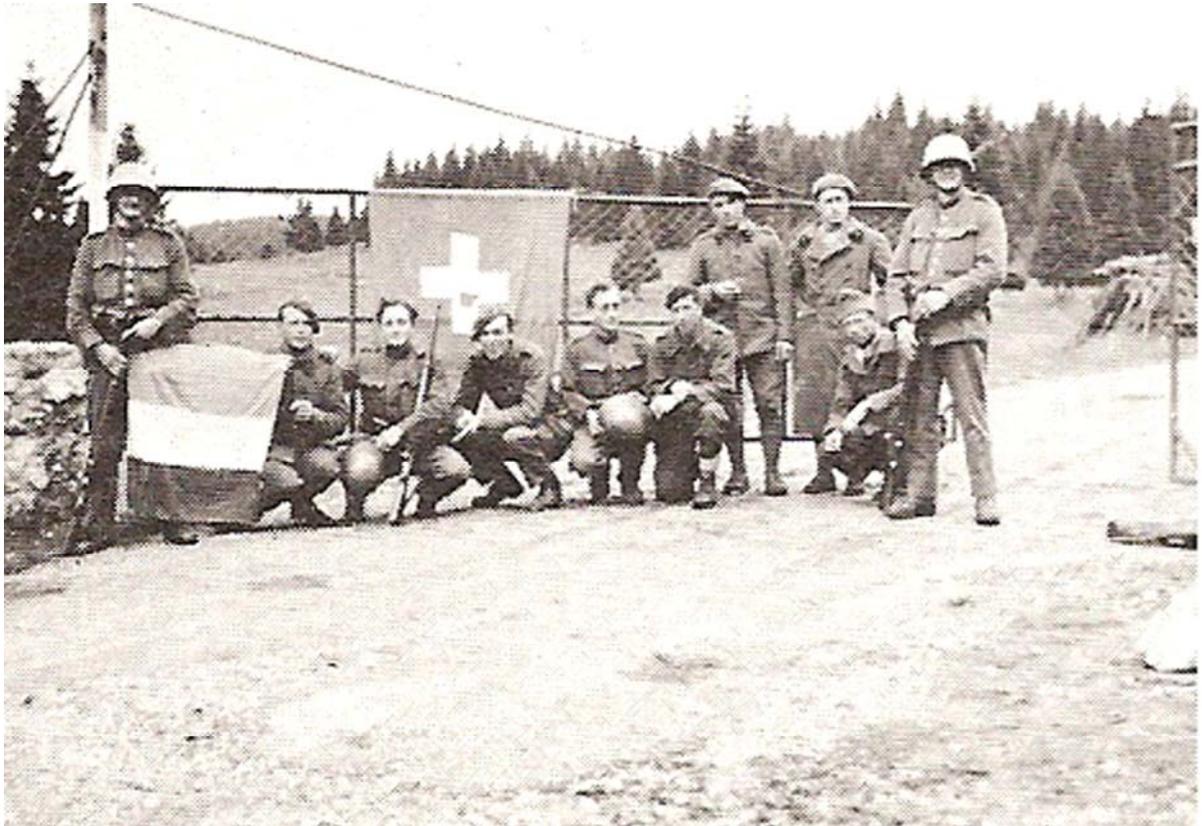
Un artiste inconnu a redonné du lustre à ce témoin extraordinaire de nos problèmes frontière. Les livres et archives pourraient sans doute nous en dire plus sur le sujet.

Quand le Poteau vit une époque dramatique...



Faire des photos était sans doute interdit par la Commission de censure. Il s'en est pourtant fait des tas, témoignage indispensable de cette tranche de notre histoire, l'une des plus pathétiques.





Ces photos proviennent de l'ouvrage : Jean-Daniel Collomb, Les Remparts, souvenirs de la Mobilisation 1939-1945, Slatkine, 1989.